

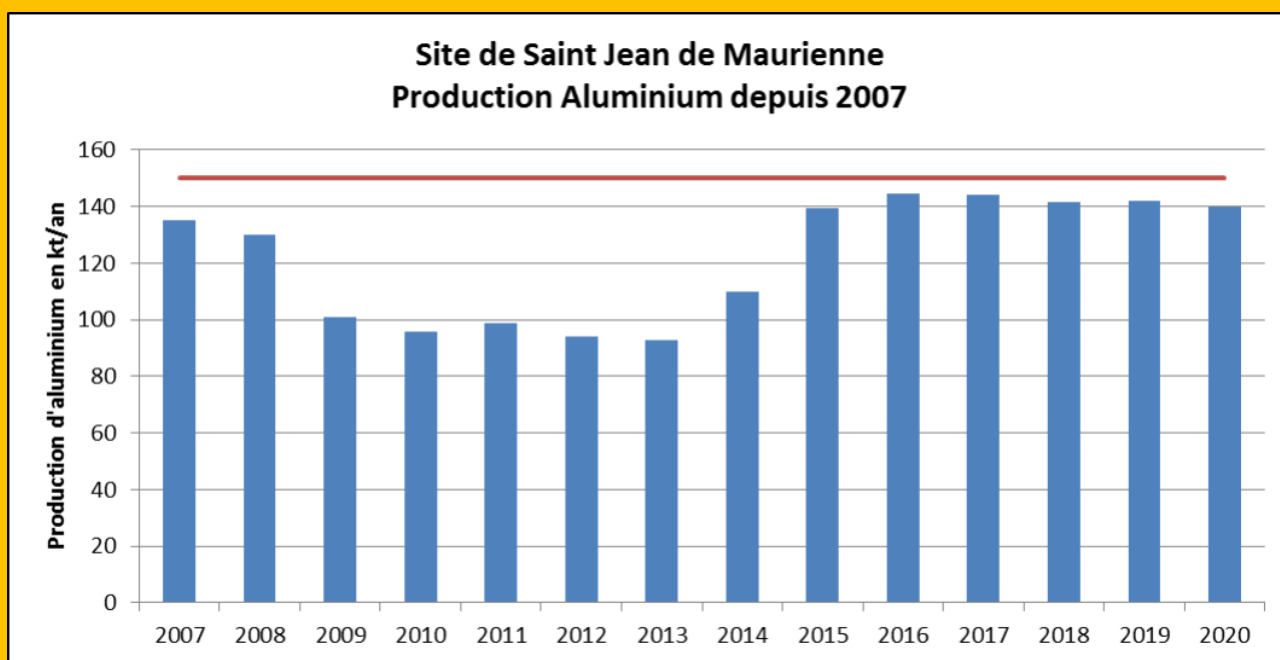
Une enquête d'utilité publique pour permettre à Trimet d'augmenter sa production d'aluminium est en cours du 6 avril au 5 mai 2021.

Le Commissaire enquêteur, M. Jean-Pierre Coendoz, reçoit le public en mairie de St. Jean de Maurienne de 13h30 à 17h, les mercredi 21 avril et 5 mai.

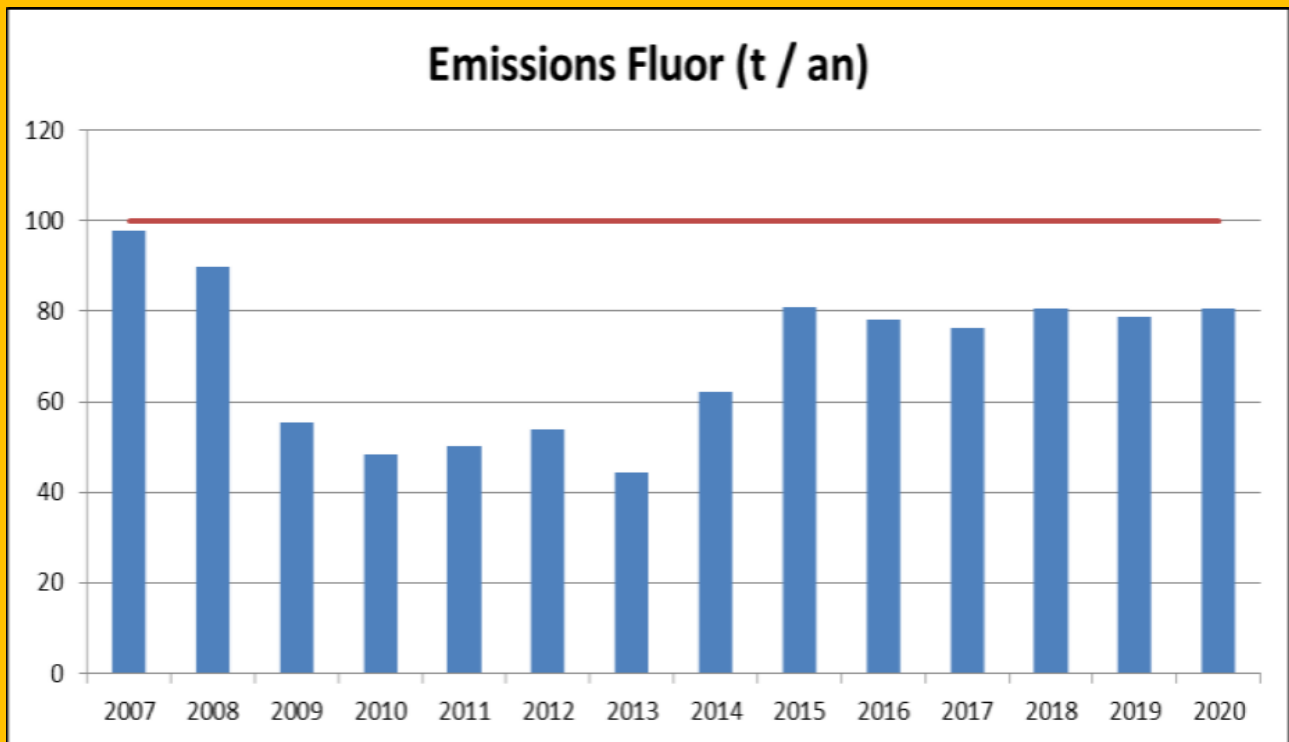
Le dossier d'enquête est consultable en mairie de St Jean, ou sur internet à l'adresse suivante :

<https://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement/Autorisation-environnementale-unique2/Saint-Jean-de-Maurienne-Societe-TRIMET>

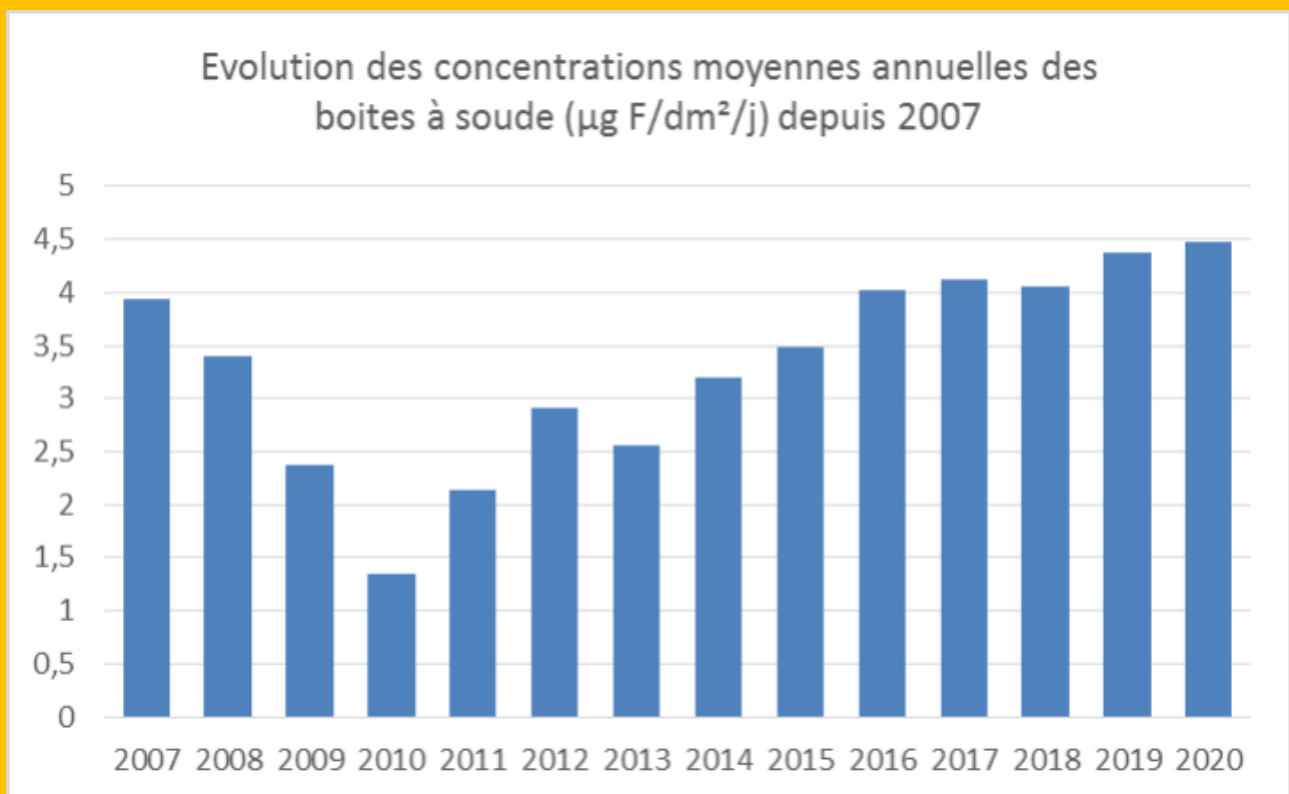
Avis de VAM pour l'enquête publique Trimet.



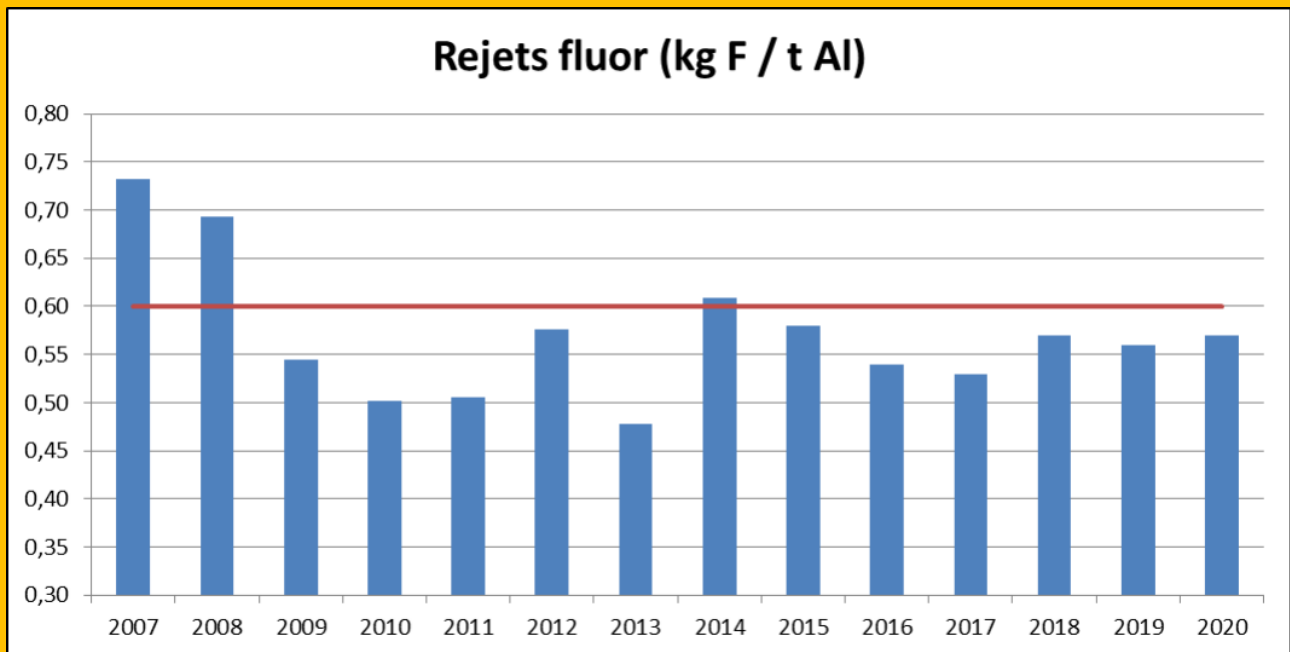
Depuis 2015, la production d'aluminium s'établit à 140 000 tonnes/an.



Malgré des investissements en 2016 sur les captations, les rejets de fluor se sont maintenus à hauteur de 80 tonnes/an,



et les concentrations dans les boîtes à soude n'ont fait qu'augmenter.



Les performances des captations en kg de fluor/tonne d'aluminium produite, se sont plutôt dégradées depuis 2017.

En 2013, la meilleure performance (0,48 kg F/t Al) résulte d'une baisse de production. L'efficacité du système dépend donc du ratio entre la capacité de filtration et la production d'aluminium.

Compte-tenu de l'autorisation sollicitée par Trimet pour 10 000 tonnes supplémentaires, soit 20 000 tonnes de plus qu'aujourd'hui (140 000 tonnes actuelles à 160 000 tonnes prévues), il faut impérativement exiger une capacité de captation supplémentaire de manière à ne pas excéder les 80 tonnes de fluor rejetées actuellement, voire à les diminuer.

Cela est d'autant plus réalisable, que dans le cadre du plan de relance, l'État s'engage à financer 40 % de ces investissements, et que, semble-t-il, Trimet vient de recevoir 800 000 € à ce titre.

Malgré des progrès indéniables par rapport aux années 70, les atteintes aux arbres fruitiers, aux vignes, aux légumes de nos jardins, aux végétaux en général et aux animaux, restent extrêmement fortes.

Comment vivre en bonne santé dans un environnement malade ?

Pas de problème pour que Trimet réalise ses projets, mais en respectant la biodiversité et la vie, c'est-à-dire en acceptant d'investir dans cet objectif.

En l'absence d'investissement permettant de maintenir les rejets de fluor en dessous de 80 tonnes/an, VAM émet un donc un avis défavorable.


 8 Avril 2021